

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIBOURNE

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2012

Nombre de conseillers
composant le Conseil
Municipal : 35

L'an deux mil douze, le dix-sept septembre, à 19 heures, le conseil municipal s'est réuni, au lieu habituel de ses délibérations, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON, Maire

Etaient Présents :

Monsieur Philippe BUISSON Maire,
Monsieur Michel GALAND, Mademoiselle Isabelle HARDY, Madame Catherine BERNADEAU,
Monsieur Joël ROUSSET, Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Monsieur Gilbert MITTERRAND, Madame Annie POUZARGUE, Madame Dominique LEMOINE-LAPAIRE Adjoints,
Monsieur Jean-Pierre GAUTHIER, Madame Annie CHÊNE, Madame Carmen LOZANO, Monsieur Patrick NIVET, Monsieur Régis GRELOT, Madame Marie-Christine DEDIEU, Monsieur Denis SIRDEY, Monsieur Antoine CARBONNIER, Monsieur Didier DUBREUILH, Madame Claudine CHAPRON, Madame Jocelyne SERRAU, Madame Sandrine CERVELLE, Monsieur Thierry MARTY, Monsieur Omar N'FATI, Madame Nelly DARRIGAN, Madame Marie-Noëlle LAVIE, Madame Marie-Thérèse ALONSO, Monsieur Christophe-Luc ROBIN, Madame Jacqueline RIEU, Madame Hélène OLIER, Monsieur Jean-Paul VIANCE Conseillers

Etaient excusés :

Monsieur Jean-Marie MAERTEN pouvoir à Monsieur Philippe BUISSON Maire,
Monsieur Daniel BEAUFILS pouvoir à Madame Jacqueline RIEU,
Madame Sabine AGGOUN pouvoir à Mademoiselle Isabelle HARDY,
Monsieur Christophe DARDENNE pouvoir à Monsieur Christophe-Luc ROBIN,
Madame Corinne VENAYRE

Monsieur Omar N'FATI a été nommé secrétaire de séance.

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU LUNDI 17 SEPTEMBRE 2012**

Lors de cette séance, le Conseil Municipal, dûment convoqué, a :

- approuvé la séance du 28 juin 2012 ;
- **12.09.146** : donné quitus à Monsieur le Maire, pour les décisions prises en vertu de la délibération consentie le 17 novembre 2011 (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir) ;
- communiqué sur le dossier contentieux commune de Libourne c/Etat et les Pierres de Frontenac sur l'effondrement des berges du quai du Priourat ;

- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents ou ayant donné pouvoir : 34

Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, les dossiers suivants :

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Rapporteur : Monsieur Gilbert MITTERRAND, délégué aux politiques territoriales, à l'attractivité économique et à la reconversion de l' ESOG

- **12.09.147** : SOUTIEN DE LA COMMUNE DE LIBOURNE À LA CANDIDATURE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS POUR L'ÉMERGENCE D'UN AGENDA 21 COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON, Maire

- **12.09.148** : LIQUIDATION DE LA SEMILL - AUTORISATION D' L'ÉLU - DÉLÉGUÉ AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, DE PRENDRE PART AUX VOTES DES RÉOLUTIONS PORTANTSUR LA DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ

- **12.09.149** : VENTILATION DU FONDS SOCIAL DE L'EAU : DISTRIBUTION DE KITS D'ÉCONOMIE D'EAU

POLICE MUNICIPALE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON, Maire

- **12.09.150** : REMBOURSEMENT DE FRAIS DE FOURRIÈRE

FINANCES

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON, Maire

- **12.09.151** : AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE GESTION AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS (CALI)

Rapporteur : Monsieur Denis SIRDEY, délégué à la fiscalité et aux ressources

- **12.09.152** : ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) RÉUNIE LE 28 JUIN 2012

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON, Maire

- **12.09.153** : FIXATION DES TARIFS DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- **12.09.154** : ASCENSEUR DE L'HÔTEL DE VILLE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE

PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON, Maire

- **12.09.155** : COMPTE EPARGNE TEMPS : MODIFICATION DU RÈGLEMENT

- **12.09.156** : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

- **12.09.157** : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'EMPLOIS CONTRACTUELS À TEMPS COMPLET À DURÉE INDÉTERMINÉE AU SERVICE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

- **12.09.158** : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATIONS DE DEUX EMPLOIS DE CONTRACTUELS DANS LE CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET SUPPRESSION D'UN EMPLOI DE CONTRACTUEL À TEMPS COMPLET DANS LE CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHÉS

- **12.09.159** : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE À LA PARUTION DU DÉCRET N° 2012-924 PORTANT STATUT PARTICULIER DU CADRE D'EMPLOIS DES RÉDACTEURS TERRITORIAUX

- **12.09.160** : MODIFICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS DE CATÉGORIE B DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE SUITE À LA PARUTION DU DÉCRET N° 2012-924 PORTANT STATUT PARTICULIER DU CADRE D'EMPLOIS DES RÉDACTEURS TERRITORIAUX

- **12.09.161** : CENTRE POMPIDOU MOBILE : FIXATION DU MONTANT DES VACATIONS POUR LA MÉDIATION

AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur : Madame Jacqueline RIEU, déléguée aux affaires juridiques

- **12.09.162** : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD (TRANSACTION) ENTRE LA VILLE DE LIBOURNE ET MONSIEUR ANDRÉ GAUTHIER

CULTURE

Rapporteur : Monsieur Michel GALAND, délégué à la culture, à la santé et aux anciens combattants

- **12.09.163** : MUSÉE DES BEAUX ARTS : CONVENTION FRAC AQUITAINE/MUSÉE DES BEAUX ARTS DE LIBOURNE DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION ENTRE CIEL ET TERRE .

- **12.09.164** : MUSÉE DES BEAUX ARTS : DEMANDE DE SUBVENTION AU FRAM (FONDS RÉGIONAL D'ACQUISITION POUR LES MUSÉES) POUR L'ACQUISITION DE DEUX TABLEAUX POUR LE MUSÉE DES BEAUX ARTS DE LIBOURNE

- **12.09.165** : MUSÉE DES BEAUX ARTS : CONVENTION TEMPORAIRE DE DÉPÔTS D'OBJETS PRÉCIEUX DE LA CHAPELLE DE CONDAT AU MUSÉE DES BEAUX ARTS DE LIBOURNE

- **12.09.166** : MUSÉE DES BEAUX ARTS : ACCEPTATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIBOURNE POUR L'ACQUISITION DE DEUX TABLEAUX

- **12.09.167** : MUSÉE DES BEAUX-ARTS : CONVENTIONS DE MÉCÉNATS ET PARTENARIATS POMPIDOU MOBILE

- **12.09.168** : FESTIVITÉS ACTIONS CULTURELLES : RÉGLEMENT D'UTILISATION DU THÉÂTRE LE LIBURNIA POUR LA SAISON 2012-2013

- **12.09.169** : ADDITIF À LA DÉLIBÉRATION DU 22 MAI 2012- DEMANDE DE CONCOURS FINANCIER À L'ETAT (DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION DGD)- LIVRES ET LECTURE PUBLIQUE

EDUCATION

Rapporteur : Mademoiselle Isabelle HARDY, Déléguée à la petite enfance, à l'enfance à l'éducation et à la jeunesse

- **12.09.170** : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT D'UNE PRESTATION DE SERVICE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ - ANNÉE 2012-2013 (SAEP)

JEUNESSE

Rapporteur : Mademoiselle Isabelle HARDY, Déléguée à la petite enfance, à l'enfance à l'éducation et à la jeunesse

- **12.09.171** : DISPOSITIF PASSEURS D'IMAGES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES POUR LA RÉALISATION DE COURTS MÉTRAGES

- **12.09.172** : FÊTE MONDIALE DU JEU 2012 - PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CALI

SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rapporteur : Madame Catherine BERNADEAU, Déléguée à l'évaluation des politiques publiques, des modes de gestion du service public, du commerce et de l'artisanat

- **12.09.173** : APPROBATION DE L'AVENANT N°3 AU CONTRAT D'AFFERMAGE POUR L'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - AJUSTEMENT DE CERTAINES CLAUSES CONTRACTUELLES

PROSPECTIVE URBAINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Monsieur Joël ROUSSET, Délégué à l'urbanisme, au développement durable, et aux réseaux d'assainissement et eaux pluviales

- **12.09.174** : ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PROPRIÉTÉ DE GFA LE CLOS LACAZE SISE 177 ROUTE DE ST-EMILION

- **12.09.175** : MODIFICATION DÉLIBÉRATION : VENTE À LA SARL CYBELE PATRIMOINE II D'UNE PROPRIÉTÉ DE LA VILLE AUX DAGUEYS

- **12.09.176** : CANALISATION SOUTERRAINE D'EAU POTABLE SUR LE DOMAINE FERROBIAIRE RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE - CONVENTION D'OCCUPATION TRAVERSÉE ENTRE RFF ET LA VILLE DE LIBOURNE

- **12.09.177** : SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE GRDF ET LA VILLE DE LIBOURNE EN MATIÈRE DE MISE À DISPOSITION DES DONNÉES NUMÉRIQUES GÉO RÉFÉRENCÉES RELATIVES À LA REPRÉSENTATION À MOYENNE ÉCHELLE DES OUVRAGES GAZ, OBJET DE LA CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

- **12.09.178** : MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER SUD 2ÈME TRANCHE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

- **12.09.179** : MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER DES CASTORS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

- **12.09.180** : CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE AVEC ERDF, GRDF, FRANCE TÉLÉCOM POUR LE RACCORDEMENT DU POLE NAUTIQUE AUX RÉSEAUX

- **12.09.181** : TRAVAUX DE MAILLAGE ET DE FIABILISATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ENTRE L'AVENUE DE L'EUROPE ET L'AVENUE GEORGES POMPIDOU - CONVENTION ENTRE M. DE PEDRO ET LA COMMUNE DE LIBOURNE

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Délégué au sport et à la prévention

- **12.09.182** : ACTIONS CISPD 2012 : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON, Maire

- **12.09.183** : ADOPTION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

PATRIMOINE

Rapporteur : Madame Dominique LEMOINE-LAPAIRE, Déléguée au patrimoine, à la valorisation des espaces urbains et au domaine public

- **12.09.184** : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DRAC POUR LE FINANCEMENT DU COMPLÉMENT DE L'ÉTUDE PORTANT SUR LA TRANSFORMATION DE LA ZPPAUP EN AVAP

- **12.09.185** : RUES JJ ROUSSEAU- EFFACEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE - CONVENTION POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AVEC LE SYNDICAT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE

- **12.09.186** : RUE DES LAMPROIES - EFFACEMENT DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS - CONVENTION DE DÉLÉGATION TEMPORAIRE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE

COMMUNICATION de Monsieur Jean-Paul VIANCE, conseiller municipal

Information sur le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) et sur le Plan Communal de sauvegarde

La séance a été levée à 20 H 50.

Vu pour être affiché, conformément à l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales,

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON
Maire de Libourne

NB : les décisions du conseil municipal et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.

